

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY**

Procès-verbal d'une séance ordinaire tenue le 6 septembre 2022, au 10 avenue Michaud, sous la présidence de monsieur le maire, André Rioux, et à laquelle sont présents les conseillers suivants et formant quorum :

M. Martin Thibeault # 1	M. Gaétan Boutin # 2, absent
M. Mathieu Breton # 3, absent	M. Jocelyn Lantagne # 4
Mme Johanne Sabourin # 5	M. Yvon Lantagne # 6

Mme Martine Lachaine, directrice générale et greffière-trésorière est également présente.

**OUVERTURE ET MOT DE BIENVENUE À 19 h 30**

**2022-09-122 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Thibeault appuyé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.

1. Ouverture et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 1<sup>er</sup> août 2022
4. Correspondance et informations
  - a- Cours de pound
5. Colloque/formation à La Sarre directrice générale
6. Appui jeux du Québec
7. Nadeau gestion de projet/présentation des travaux
8. Soumission Sécur-Alert
9. Soumission pour formation adjointe administrative (Word, Excel, Outlook, PowerPoint)
10. Soumission pour formation archivage
11. Résolution pour entretien des chemins volet Redressement et accélération
12. Soumission pour reprofilage de fossé route de l'Hydro
13. Soumission pour reprofilage chemin de l'Église et des Prés
14. Soumission pour réparer panse de bœuf route de l'Hydro
15. Soumission avant camionnette
16. Changement de date de la séance d'octobre
17. Dépôt du rapport budgétaire du mois d'août 2022
18. Adoption des dépenses
19. Varia :
20. Période de questions du public
21. Levée

**Adoptée**

**2022-09-122 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1<sup>ER</sup> AOÛT 2022**

Il est proposé par madame la conseillère Johanne Sabourin appuyé par monsieur le conseiller Yvon Lantagne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> août 2022.

**Adoptée**

**CORRESPONDANCE :**

**2022-09-123 COURS DE POUND**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne et appuyé par monsieur le conseiller Martin Thibeault et résolu à l'unanimité des membres

du conseil présent d'accepter de contribuer pour 12 cours de pound pour la session automne 2022 au coût de 180 \$.

**Adoptée**

**2022-09-124 COLLOQUE/FORMATION À LA SARRE DIRECTRICE GÉNÉRALE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Lantagne et appuyé par madame la conseillère Johanne Sabourin et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent d'accepté que la directrice générale participe au colloque de La Sarre, toutes dépenses comprises.

**Adoptée**

**2022-09-125 APPUI JEUX DU QUÉBEC**

**CONSIDÉRANT** la volonté de la Ville d'Amos et de la MRC d'Abitibi à recevoir la 60<sup>e</sup> Finale des Jeux du Québec, Hiver 2026;

**CONSIDÉRANT** que ce genre d'évènement apporte pour notre territoire des retombées importantes tant au niveau économique que social;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne et appuyé par monsieur le conseiller Yvon Lantagne d'appuyer la Ville d'Amos et la MRC d'Abitibi dans le processus de mise en candidature pour l'obtention de la 60<sup>e</sup> Finale des Jeux du Québec, Hiver 2026 et de contribuer par différents moyens à sa réussite.

**Adoptée**

**2022-09-126 NADEAU GESTION DE PROJET/PRÉSENTATION DES TRAVAUX**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Lantagne appuyé par monsieur le conseiller Martin Thibeault et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent d'accepter l'échéancier des travaux projeté pour les conduites sanitaires et pluviales.

**Adoptée**

**2022-09-127 SOUSSION SÉCUR-ALERT**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Lantagne, appuyé par monsieur le conseiller Martin Thibeault, et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent d'accepter la soumission de Sécur-Alert pour moderniser le panneau du système d'alarme au coût de 1 065 \$ taxes non incluses.

**Adoptée**

**2022-09-128 SOUSSION POUR FORMATION ADJOINTE ADMINISTRATIVE (WORD, EXCEL, OUTLOOK, POWERPOINT)**

Il est proposé par madame la conseillère Johanne Sabourin, appuyé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne et unanimement résolu par les membres du conseil présent d'accepter l'offre de service du centre de formation professionnelle Harricana pour une formation de Word, Excel, Outlook et PowerPoint au coût 660 \$ taxes non incluses. Les frais de formation vont être remboursé par Québec emploi.

**Adoptée**

**2022-09-129 SOUSSION POUR FORMATION ARCHIVAGE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Lantagne, appuyé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne et unanimement résolu par les membres du conseil présent d'accepter l'offre de service du centre de formation professionnelle Harricana pour une formation d'archivage au coût 1 230 \$ taxes non incluses. Les frais de formation vont être remboursés par Québec emploi.

**Adoptée**

**2022-09-130 RÉSOLUTION POUR ENTRETIEN DES CHEMINS VOLET  
REDRESSEMENT ET ACCÉLÉRATION**

**ATTENDU QUE** la municipalité a pris connaissance des modalités d'application des volets Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

**ATTENDU QUE** les interventions visées dans la demande d'aide financière concernant des routes locales de niveau 1 et/ou 2 et que, le cas, échéant, celles visant le volet Redressement sont prévues à la planification quinquennale ou triennale du plan d'intervention ayant obtenu un avis favorable du ministère des Transports;

**ATTENDU QUE** seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

**ATTENDU QUE** la municipalité s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère;

**ATTENDU QUE** la chargée de projet de la municipalité Mme Martine Lachaine, représente cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

**ATTENDU QUE** la municipalité choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante : -l'estimation détaillée du coût des travaux;

**POUR CES MOTIFS;** sur la proposition de monsieur le conseiller Martin Thibeault, appuyé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne; il est unanimement résolu et adopté que le conseil de Saint-Marc-de-Figuery autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser ces travaux selon les modalités d'application en vigueur, reconnaissant que, en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que madame Martine Lachaine est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet avec le ministre des Transports.

**Adoptée**

**2022-09-131 SOUSSION POUR REPROFILAGE DE FOSSÉ ROUTE DE  
L'HYDRO**

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Thibeault, appuyé par monsieur le conseiller Yvon Lantagne et unanimement résolu par les membres du conseil présent d'accepter la soumission d'Excavation Gilbert Sheehy inc. au coût de 9 853.36 \$ taxes incluses pour reprofilage de fossé route de l'Hydro.

**Adoptée**

**SOUSSION POUR REPROFILAGE DE FOSSÉ CHEMIN DE L'ÉGLISE ET DES PRÉS**

Nous avons reçu deux soumissions d'excavation Gilbert Sheehy inc. et de Béton Fortin. Les membres du conseil ont décidé de retarder les travaux sur les chemins de l'Église et des Prés.

**2022-09-132 SOUSSION POUR RÉPARER PANSE DE BŒUF ROUTE DE  
L'HYDRO**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Lantagne, appuyé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne et unanimement résolu par les membres du conseil présent d'accepter l'offre de service d'Excavation Gilbert Sheehy inc. au coût de 12 420.18 \$ taxes incluses pour réparer panse de bœuf route de l'Hydro.

**Adoptée**

**2022-09-133 SOUSSION POUR FREIN AVANT PICK UP**

Il est proposé par madame la conseillère Johanne Sabourin, appuyé par monsieur le conseiller Martin Thibeault et unanimement résolu par les membres du conseil présent d'accepter la soumission de garage Réналd Roy pour 841. 46 \$ taxes en sus.

**Adoptée**

**2022-09-134 CHANGEMENT DE DATE DE LA SÉANCE D'OCTOBRE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne, appuyé par madame la conseillère Johanne Sabourin et unanimement résolu par les membres du conseil présent de changer la date de la séance du 3 octobre au 4 octobre 2022 à 19 h 30. Nous changeons la date de la séance à cause des élections provinciales.

**Adoptée**

**DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE DU MOIS D'AOÛT 2022**

**2022-09-135 ADOPTION DES DÉPENSES**

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Thibeault appuyé par madame la conseillère Johanne Sabourin et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent d'adopter les dépenses du mois d'août 2022 et celles prévisibles de septembre 2022, en date de la séance du conseil.

Comptes fournisseurs payés du mois d'août pour un total de 25 513.50 \$  
Versement par chèque C2200110 à C22000117  
Paiement en ligne sécurisée L220062 à L2200070  
Paiement par transfert électronique P2200115 à P2200126

Consulter la liste complète dans le journal Éveil campagnard de septembre 2022

Salaires payés en août 2022  
D2200144 à D22000166 pour un montant total de 12 254.58 \$

**Adoptée**

**VARIA :**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**2022-09-136 LEVÉE**

À 20 h 6, il est proposé par monsieur le conseiller Martin Thibeault appuyé par monsieur le conseiller Yvon Lantagne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent que la séance soit, et est levée.

**Adopté**

\_\_\_\_\_  
André Rioux, maire

\_\_\_\_\_  
Martine Lachaine, directrice générale  
et greffière trésorière